

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 60
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n°7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Épertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n°1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/275

Objet : Compte rendu des actes accomplis.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième vice-président**

Chers Collègues,

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 Juillet 2017 rendue exécutoire le 17 Juillet 2017, j'ai l'honneur de vous rendre compte des actes accomplis suivants :

Décision n° 177/2017 autorisant la signature des conventions d'utilisation du Centre Nautique Intercommunal, pour l'année 2017, par le Club Nautique Autunois, Autun Triathlon et Autun Plongée afin de permettre aux associations de disputer les entraînements et/ou les rencontres sportives. La participation financière mensuelle est de 50 € par association.

Décision n° 178/2017 relative à la vente de foin sur pieds à un particulier pour un montant de 220€.

Décision n° 179/2017 autorisant l'organisation d'un jeu concours « féeries de Noël en Autunois », du 30 novembre au 8 décembre 2017, en partenariat avec la ville d'Autun.

Décision n° 180/2017 autorisant la signature d'une convention de mise à disposition du COSEC d'Épinac à l'association « Badminton Epinac Club », à titre gratuit pour l'année sportive 2017/2018.

Décision n° 181/2017 autorisation la signature d'une convention d'animation « lectures musicales » avec M Karl BRUDER qui auront lieu dans les bibliothèques de Saint-Pantaléon et d'Anost. Le montant de la prestation s'élève à 700 €.

Décision n° 182/2017 autorisation la signature d'une convention entre la CCGAM et le Collège Louis Pergaud de Couches relative à un partenariat favorisant les actions éducatives et la démocratisation culturelle, pour l'année scolaire 2017/2018.

Décision n° 183/2017 autorisant la signature d'un avenant n°1 à la convention entre la CCGAM et la Société Balsa Prod pour l'occupation de locaux et la mise à disposition de moyens à la pépinière d'entreprises.

Décision n° 184/2017 et 185/2017 autorisant la signature d'un avenant n°4 et d'un avenant n°5 à la convention entre la CCGAM et la société ALYAN 59 relative à l'occupation de locaux et la mise à disposition de moyens pour les bureaux 14,15 et 16 à la pépinière d'entreprises.

De plus, et en vertu des délégations qui lui ont été accordées, le Bureau Communautaire, réuni le 5 décembre 2017, a pris les décisions suivantes :

Décision du bureau n° 030/2017 autorisant une demande de subventions pour l'aménagement de la bibliothèque multimédia : mobilier et signalétique.

Décision du bureau n° 031/2017 approuvant la liste des admissions en non-valeur.

Décision du bureau n° 032/2017 approuvant la convention de mission entre la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan (CCGAM) et l'association Autunois-Morvan Développement Formation pour l'année 2018.

Décision du bureau n° 033/2017 approuvant la demande de subvention pour les lieux de diffusion de spectacle intermédiaires, notamment la salle Jean Genet à Couches.

Le conseil communautaire a pris acte de cette communication.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 60
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n°7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n°1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/276

Objet : Compte rendu des MAPA.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième vice-président**

Chers Collègues,

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 Juillet 2017 rendue exécutoire le 17 Juillet 2017, j'ai l'honneur de vous rendre compte des marchés à procédure adaptée.

6 décembre 2017 : Marchés 2017/069 à 2017/072 - Fourniture de produits d'hygiène et d'entretien et de petits matériels d'entretien pour la CCGAM et le CIAS.
4 Lots

Délai d'exécution : 3 ans

Montants pour la durée total du marché soit 3 ans.

lot n° 1 : Produits d'hygiène et d'entretien : 24 500,58 € HT,

lot n° 2 : Consommables : 36 932,06 € HT,

lot n° 3 : Petit matériel d'entretien : 2 198,85 € HT.

Attributaire : C.E.P DISTRIBUTION TISSERAND à CRISSEY (71).

lot n° 4 : Produits spécifiques petite enfance : 4 773,81 € HT.

Attributaire : France Collectivité Hygiène SARL à RILLIEUX LA PAPE (69)

6 décembre 2017 : Marchés 2017/078 à 2017/080 - Collecte et transfert des déchets ménagers recyclables - Pôle d'Etang-sur-Arroux

3 lots

Délai d'exécution : 1 an

lot n° 1 : Collecte et transfert des emballages ménagers recyclables,

Attributaire : MINERIS à VILLEPARISIS (77) pour un montant de 19 000 € HT.

lot n° 2 : Collecte et transfert des journaux, magazines et revues,

Attributaire : Bourgogne Recyclage SAS à BEAUNE pour un montant estimatif annuel de 7 200 € HT.

lot n° 3 : Collecte et transfert du verre

Attributaire : Transport GARNIER à ETANG SUR ARROUX pour un montant estimatif annuel de 6 156 € HT.

MARCHES DE MOINS DE 20 000 € H.T.

7 décembre 2017 : Marché 2017/122 : Aide à la définition de la requalification de la zone centrale de Saint-Forgeot après réutilisation de schistes, de l'étude suite à la découverte d'une zone humide et de la consultation du bureau d'étude Paysage qui en a découlé.

Il s'agit d'un marché complémentaire au marché 2015/066 portant sur une mission d'assistance à la requalification de la zone d'activités de Saint-Forgeot.

Attributaire : OPAC de Saône-et-Loire à MACON pour un montant de 13 200 € HT.

AVENANTS pour travaux supplémentaires :

7 décembre 2017 : 2017/013 à 2017/018 : Marché de travaux d'aménagement des futurs bureaux du CIAS au centre social de Saint-Jean

2017/017 : lot 5 Menuiserie

Attributaire : SEGOND à ANTULLY pour un montant de 3 290 € HT.

2017/018 : lot 6 Electricité

Attributaire : GAUTHEY à AUTUN pour un montant de 822 € HT.

7 décembre 2017 : **2016/064** : Réalisation d'une étude d'impact et du dossier d'enquête publique de la déclaration de projet pour la requalification de la zone d'activités de Saint-Forgeot.

Attributaire : NOX INGENIERIE de BRON (69) pour un montant de 11 860 € HT.

Le conseil communautaire a pris acte de cette communication.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le **21 DEC. 2017**
et publié, affiché ou notifié, le **22 DEC. 2017**
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 64
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/277

Objet : Décision modificative n°1 2017.

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET ,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

Cette décision modificative a pour objet quelques ajustements sur le budget principal de la CCGAM et les budgets annexes des salles événementielles, de la salle Jean Genet et des ZAE.

BUDGET PRINCIPAL DE LA CCGAM

Section de fonctionnement :

Les principales dépenses et recettes nouvelles concernent :

Dépenses :

Chapitre 011 : - 13 082 euros correspondant notamment à une prestation de cartographie pour l'implantation de bornes pour la réalisation d'un sentier botanique en Planoise (+ 500 €) ainsi qu'à un virement de crédits en section d'investissement pour la bibliothèque multimédia d'Autun (- 10 000 €) et pour l'animation jeunesse (- 6 582 €).

Chapitre 012 : + 306 235 euros correspondant à la variable d'ajustement de la DM.

Chapitre 65 : + 112 590 euros correspondant :

- à 440 € de créances admises en non-valeur,
- à des subventions d'équilibre à verser aux budgets annexes de l'Eduen, de la Salle Jean Genet et des ZAE pour un total de 111 000 €,
- à l'inscription de subventions à des associations pour 1 150 € (voir annexe IV B1.7)

Chapitre 022 : + 1 660 000 euros de dépenses imprévues.

Chapitre 023 : - 2 045 000 euros correspondant à une diminution du virement de crédits à la section d'investissement du fait de la souscription d'un emprunt complémentaire.

Recettes :

Chapitre 73 : + 20 743 euros correspondant à l'ajustement des attributions de compensation de l'année 2017.

Section d'investissement :

Les dépenses nouvelles concernent :

Dépenses :

Chapitre 20 : + 59 755 euros correspondant :

- à une régularisation de crédits pour la bibliothèque multimédia d'Autun (+36 021€),
- à la mise en place de la signature électronique (+ 11 109 €),
- à la fourniture de la solution Webprev pour la Programmation Pluriannuelle des Investissements (+ 2 160 €)
- à la mise en œuvre de la dématérialisation au service des Ressources Humaines (+ 10 465 €)

Chapitre 204 : + 18 000 euros correspondant à un ajustement du fonds de concours 2017 lié au pacte de confiance et de solidarité financier et fiscal.

Chapitre 21 : - 12 755 euros correspondant essentiellement :

- à la participation de travaux pour la montée en débit de la commune de Saint Prix (+ 3 015 €),
- à l'installation d'un interphone filaire au centre de loisirs d'Épinac (+684 €),
- à une régularisation de crédits pour la bibliothèque multimédia d'Autun (-36 021 €),

- à l'achat de matériel de bureau et informatique (+ 2 985 €),
- à un virement de crédits de la section de fonctionnement pour la bibliothèque multimédia d'Autun (+ 10 000 €),
- à des équipements de cuisine pour l'accueil de loisirs de Couches (+ 5 500 €).

Recettes :

Chapitre 13 : + 65 000 euros correspondant à une subvention du Conseil Départemental de Saône-et-Loire pour la création du tronçon de la voie verte entre Curgy et Dracy Saint Loup.

Chapitre 16 : + 2 045 000 euros correspondant à un nouvel emprunt.

Chapitre 021 : - 2 045 000 euros correspondant à une diminution du virement de crédits de la section de fonctionnement corrélative à la souscription d'un emprunt.

Le projet de la décision modificative n°1 pour le budget principal s'équilibre à **20 743 €** pour la section de fonctionnement et à **65 000 €** pour la section d'investissement. Soit un budget total équilibré en dépenses et recettes à **85 743 euros**.

BUDGET ANNEXE : SALLES EVENEMENTIELLES

Il s'agit de budgéter un ajustement de la subvention d'équilibre, provenant du budget principal de la CCGAM, en section de fonctionnement.

Section de fonctionnement :

Recettes :

Chapitre 70 : - 55 000 euros correspondant à une diminution des recettes provenant des locations de l'Eduen.

Chapitre 74 : + 55 000 euros correspondant à l'ajustement de la subvention d'équilibre par le budget principal.

Le projet de décision modificative n°1 pour les Salles Événementielles est neutre pour la section de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE : SALLE JEAN GENET

Il s'agit de budgéter un ajustement de la subvention d'équilibre, provenant du budget principal de la CCGAM, en section de fonctionnement.

Section de fonctionnement :

Recettes :

Chapitre 70 : - 5 000 euros correspondant à une diminution du remboursement des frais de bâtiment.

Chapitre 74 : + 26 000 euros correspondant à l'ajustement de la subvention d'équilibre par le budget principal.

Chapitre 76: - 21 000 euros correspondant à une diminution des produits financiers liés au Bail Emphytéotique Administratif souscrit pour la construction, le financement et la maintenance de cet équipement.

Le projet de décision modificative n°1 pour la salle Jean Genet est neutre pour la section de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE : ZAE

Les principales dépenses et recettes nouvelles concernent la Zone de Saint Andoche.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 023 : + 30 000 euros de virement à la section d'investissement.

Recettes :

Chapitre 74 : + 30 000 euros de subvention d'équilibre reçue du budget principal pour permettre l'équilibre budgétaire.

Section d'investissement.

Dépenses :

Opération 201700006 Saint Andoche - Aménagement de la zone : +50.000 € correspondant à l'étude de conception et d'aménagement d'un éco quartier dans le secteur de la gare.

Recettes :

Chapitre 13 : + 20.000 euros provenant d'une subvention du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté pour l'étude de conception et d'aménagement d'un éco quartier dans le secteur de la gare.

Chapitre 021 : + 30.000 euros de virement de la section de fonctionnement

Le projet de décision modificative n°1 pour le budget annexe des ZAE s'équilibre à 30 000 € pour la section de fonctionnement et à 50 000 € pour la section d'investissement.

Soit un budget total équilibré en dépenses et recettes à **80.000 euros**.

Le bureau communautaire s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative 2017 n° 1.
- **APPROUVE** l'affectation d'une subvention de 1 000 Euros au profit de la Société AXIMEE Production. Ces crédits ont été ouverts lors du vote du budget supplémentaire sans être affectés.
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou par délégation, Monsieur le Premier Vice-président ou Messieurs les deuxième ou troisième vice-présidents, à signer tout document relatif à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le **21 DEC. 2017**
et publié, affiché ou notifié, le **22 DEC. 2017**
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**


4

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETARE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBÉR à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre L'ABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/278

Objet : Autorisation d'engager des investissements jusqu'au vote du budget 2018.

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

Le budget primitif 2018 de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan ne sera soumis au vote du conseil communautaire qu'au 15 avril 2018 au plus tard.

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique :

- l'exécutif de la collectivité territoriale peut de sa propre initiative, mettre en recouvrement les recettes, engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente
- l'exécutif de la collectivité territoriale peut également, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Aussi, afin que CCGAM poursuive ses missions, je vous demanderai, Chers Collègues, de bien vouloir autoriser Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements pour le budget principal et les budgets annexes suivants : Salles Evènementielles, Assainissement, Abattoir, Immeubles Productifs de Revenus, Aéroport, Salle Jean Genet et ZAE.

Cette autorisation accordée pour la mise en œuvre du programme d'investissement, se définit de la façon suivante :

Budget principal : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement du budget principal en 2017 étaient de 6 740 595 euros. L'autorisation plafonnée à 1 685 000 euros peut se décomposer de la façon suivante :

- chapitre 20 à hauteur de : 165 000 €
- chapitre 204 à hauteur de : 20 000 €
- chapitre 21 à hauteur de : 1 000 000 €
- chapitre 23 à hauteur de : 500 000 €

Budget annexe : Salles évènementielles : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement de ce budget annexe en 2017 étaient de 3 000 euros. L'autorisation plafonnée à 750 euros peut se décomposer de la façon suivante :

- chapitre 21 à hauteur de : 750 €

Budget annexe : Assainissement : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement de ce budget annexe en 2017 étaient de 11 140 euros. L'autorisation plafonnée à 2 785 euros peut se décomposer de la façon suivante :

- chapitre 21 à hauteur de : 2 785 €

Budget annexe : Abattoir : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement de ce budget annexe en 2017 étaient de 460 000 euros. L'autorisation plafonnée à 115 000 euros peut se décomposer de la façon suivante :

- chapitre 20 à hauteur de : 3 000 €
- chapitre 23 à hauteur de : 112 000 €

Budget annexe : Immeubles productifs de revenus : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement de ce budget annexe en 2017 étaient de 287 895 euros. L'autorisation plafonnée à 71 970 euros peut se décomposer de la façon suivante :

- chapitre 20 à hauteur de : 35 000 €
- chapitre 21 à hauteur de : 15 000 €
- chapitre 23 à hauteur de : 21 970 €

Budget annexe : Aérodrome : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement de ce budget annexe en 2017 étaient de 18 853 euros. L'autorisation plafonnée à 4 710 euros peut se décomposer de la façon suivante :

- chapitre 21 à hauteur de : 4 710 €

Budget annexe : Salle Jean Genet : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement de ce budget annexe en 2017 étaient de 18 810 euros. L'autorisation plafonnée à 4 700 euros peut se décomposer de la façon suivante :

- chapitre 16 à hauteur de : 3 935 €
- chapitre 21 à hauteur de : 765 €

Budget annexe : ZAE - Opérations d'équipement : Les crédits ouverts en dépenses d'équipement de ce budget annexe en 2017 étaient de 498 537 euros. L'autorisation plafonnée à 124 630 euros est inscrite pour l'ensemble des chapitres 20, 21 et 23, du fait que les dépenses d'investissement sont budgétées par opération d'équipement.

Le bureau communautaire s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** l'engagement des investissements jusqu'au vote du budget primitif 2018.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour le budget principal et les budgets annexes de la CCGAM.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/279

Objet : Création du budget annexe GEMAPI de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

A compter du 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI devient une compétence obligatoire pour notre Communauté de Communes.

D'un point de vue comptable et financier, la loi autorise soit la tenue d'une comptabilité analytique spécifique au sein du budget principal, soit la création d'un budget annexe spécifique.

Dans un souci de transparence, la solution du budget annexe semble la plus adaptée pour suivre au plus près les dépenses et recettes de cette compétence.

Ce budget sera géré par la nomenclature M 14 et sera suivi au FCTVA.

Dans l'attente du résultat de l'étude préalable à la mise en oeuvre de la compétence GEMAPI, il est proposé le mode de gestion directe.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE DE CREER** le budget annexe "GEMAPI".
- **TRANSMET** à Madame la Trésorière la présente décision afin qu'elle lance la procédure d'immatriculation.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou, par délégation, Messieurs les Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETARE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/280

Objet : Autorisation de versement d'acomptes sur les subventions ou redevances 2018 pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Autunois-Morvan,

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

Dans l'attente du vote du budget primitif 2018, il vous est proposé de verser un acompte au CIAS à hauteur de 200 000€ au premier trimestre 2018.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement d'un acompte de 200 000 € au CIAS du Grand Autunois-Morvan.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le	21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le	22 DEC. 2017
La Présidente, Marie-Claude BARNAY	

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

**Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,**

Michel BELHOMME



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/280.1

Objet : Autorisation de versement d'acomptes sur les subventions ou redevances 2018 pour l'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

Afin de ne pas pénaliser le fonctionnement de l'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan durant le premier trimestre 2018, il vous est proposé, comme chaque année, de verser un acompte de 85 000€ sur la subvention 2018, cela dès le premier trimestre 2018.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement d'un acompte de 85 000 € à l'Office de Tourisme du Grand Autunois-Morvan, dès le premier trimestre 2018.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/280.2

Objet : Autorisation de versement d'acomptes sur les subventions ou redevances 2018 pour le CILEF.

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

Afin de ne pas pénaliser le fonctionnement du Centre d'Information Local sur l'Emploi et les Formations (CILEF), durant le premier trimestre 2018, il vous est proposé, de verser un acompte de 35 000€ sur la subvention 2018, cela dès le premier trimestre 2018.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement d'un acompte de 35 000 € au CILEF, dès le premier trimestre 2018.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/280.3

Objet : Autorisation de versement d'acomptes sur les subventions ou redevances 2018 pour l'Agence de Promotion du Grand Autunois-Morvan (APROGAM).

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

Afin de ne pas pénaliser le fonctionnement de l'Agence de Promotion du Grand Autunois-Morvan il vous est proposé d'autoriser le versement d'un acompte de 40 000€ au cours du premier trimestre 2018 à l'APROGAM.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement d'un acompte de 40 000 € à l'APROGAM, dès le premier trimestre 2018.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/280.4

Objet : Autorisation de versement d'acomptes sur les subventions ou redevances 2018 pour l'association Odysée Loisirs.

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

La convention en cours avec l'association Odyssee Loisirs prévoit le versement des 2/3 du montant au cours du premier trimestre de l'année. Un acompte de 20 000 € serait donc versé à l'association au cours du 1er trimestre 2018.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement d'un acompte de 20 000 € à l'association Odyssee Loisirs, au cours du premier trimestre 2018.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le	21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le	22 DEC. 2017
La Présidente, Marie-Claude BARNAY	

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

**Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,**

Michel BELHOMME



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/280.5

Objet : Autorisation de versement d'acomptes sur les subventions ou redevances 2018 pour l'association « Les Amis des Bêtes ».

**Rapport de Monsieur Vincent CHAUVET,
Premier Vice-Président**

Chers Collègues,

La convention en cours avec l'association « Les Amis des Bêtes » prévoit une participation de la Communauté de Communes à hauteur de 1€ par habitant pour 2018 soit environ 30 000 €. Un acompte de 10 000€ serait versé dès le 1er trimestre 2018

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement d'un acompte de 10 000 € à l'association « Les Amis des Bêtes », dès le premier trimestre 2018.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/281

Objet : Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan (CCGAM) au Conseil d'Administration de l'Agence de Promotion du Grand Autunois-Morvan (APROGAM).

Chers Collègues,

Suite aux réformes apportées par la loi NOTRe du 7 août 2015 et le nouveau périmètre de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan au 1er janvier 2017, l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2017 de l'Agence de Promotion du Grand Autunois-Morvan (APROGAM) a décidé de modifier ses statuts afin de les adapter à ce nouveau contexte.

Vous trouverez en annexe ces nouveaux statuts.

Son assemblée générale est composée des adhérents et des membres de droit.

Les membres de droit sont :

- la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan,
- la Ville d'Autun et les pôles de services de proximité d'Épinac, d'Anost-Cussy, d'Étang-sur-Arroux et de Couches,
- la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire,
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire,
- le Député de la circonscription,
- l'Office Municipal de la Culture,
- l'Office du Tourisme,
- l'AMDF,
- le CILEF,
- les représentants de l'ordre des experts comptables et des notaires,
- les associations de chefs d'entreprises et unions commerciales du Grand Autunois-Morvan.

Son Conseil d'Administration est composé de 14 membres répartis dans deux collèges :

- Le collège d'élus des collectivités territoriales composé de sept sièges pourvus par la CCGAM.
- Le collège des socio-professionnels et institutionnels composé d'un membre élu par le Conseil de Développement du Grand Autunois-Morvan et de six membres élus par l'Assemblée générale.

Son bureau est composé de six membres désignés par le Conseil d'administration. Le Président et le Trésorier devront être issus du collège des socio-professionnels et institutionnels

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DESIGNE** les sept personnes qui siégeront au Conseil d'Administration de l'APROGAM, à savoir :

Personnes désignées par la CCGAM au CA de l'APROGAM	
Titulaires	Suppléants
CHAUVET Vincent	LECONTE Emile
LAGNEAU Jean-François	ALIX COUDRAY Andrée
NICOLAO VALACCI Cathy	MARIN Marie
PORCHERET Jean-Louis	JOYEUX Josette
COMMEAU Dominique	MERCKEL Claude
NOUALLET Jean-Claude	DUCREUX Anne-Marie
FLECHE MOREAU Claude	BARNAY Marie-Claude

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le **21 DEC. 2017**
et publié, affiché ou notifié, le **22 DEC. 2017**
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

**Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,**

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/282

Objet : Convention FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

**Rapport de Monsieur Jacques PALLOT,
Vice-Président**

VU la décision ministérielle n°16-1640 du 28 décembre 2016 attribuant au Syndicat mixte du Pays de l'Autunois-Morvan une subvention de fonctionnement de 37.100 € et une subvention d'investissement de 67.712 € pour le financement d'une opération collective sur son territoire au titre du FISAC ;

Vu l'arrêté préfectoral n°71-2016-12-23-011, relatif à la dissolution du Syndicat mixte du Pays de l'Autunois-Morvan ;

Vu l'arrêté préfectoral n°71-2016-08-008, relatif à la fusion des communautés de communes du Grand Autunois-Morvan et Beuvray Val d'Arroux, l'extension aux communes de Couches, Dracy-les-Couches, Saint-Jean de Trézy et Saint-Maurice-les-Couches, et la création de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan à compter du 1^{er} janvier 2017.

VU la décision ministérielle n°16-1640 bis du 24 juillet 2017 modifiant la décision ministérielle n°16-1640 du 28 décembre 2016, considérant que le nouveau bénéficiaire de la subvention susvisée est la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Considérant que la nouvelle Communauté de Communes est substituée de plein droit, pour l'exercice de ses compétences, aux anciens établissements publics et aux communes incluses dans son périmètre, dans toutes les délibérations et leurs actes.

Chers Collègues,

Fin 2016, le Syndicat mixte du Pays de l'Autunois-Morvan a été lauréat de l'appel à projets FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) du Ministère de l'Economie et des Finances pour une opération collective de redynamisation du commerce et de l'artisanat. Dans le contexte de l'évolution de l'intercommunalité, la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan devient le maître d'ouvrage de cette opération et le bénéficiaire de la subvention.

L'opération, prévue sur 3 ans à l'échelle du territoire actuel de la Communauté de Communes, permet de soutenir :

En matière de fonctionnement (enveloppe FISAC de 37.100 €)

- Animation / mission de management de centres-villes/centres bourgs
- Communication
- Animations commerciales
- Plateforme de vente en ligne
- Dispositif d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, en partenariat avec les consulaires et BGE Perspectives
- Mise en place de démarches « qualité » auprès des commerçants et artisans

En matière d'investissement (enveloppe FISAC de 67.712 € exclusivement dédiée aux aides directes aux entreprises)

- Véhicules de tournées
- Rénovation de vitrines/façades
- Modernisation de locaux d'activité et d'équipements professionnels
- Travaux d'accessibilité

Ce dispositif doit s'inscrire en complémentarité de l'action économique de la Communauté de Communes, et tout en s'articulant avec les aides pouvant être mobilisées par ailleurs, notamment auprès du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, Fonds européens...

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention entre l'Etat et la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan, relative à une opération collective en milieu rural au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les Vice-Présidents ayant délégation à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 65
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUIILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/283

Objet : Transfert des zones d'activités économiques - Critères retenus de qualification d'une zone économique

**Rapport de Monsieur Jacques PALLOT,
Vice-Président**

Chers Collègues,

La loi NOTRe a prévu le transfert, à effet du 1^{er} janvier 2017, de toutes les zones d'activité économique (art. L. 5214-16 et L. 5216-5 du CGCT).

Ce transfert se traduit par la mise à disposition automatique et de droit des zones d'activités concernées.

En effet, ses articles 64 et 66 ont supprimé la notion d'intérêt communautaire, notamment pour la compétence obligatoire "développement économique" des communautés de communes, à l'exception de la politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales.

Cependant, la CCGAM peut, dans un délai d'un an suivant ce transfert, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2018, décider le transfert de la zone d'activité économique en pleine propriété, par délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux des communes membres se prononçant dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

En l'absence de définition légale d'une zone d'activité économique, (ZAE), il vous est proposé de retenir les critères cumulatifs suivants :

- sa vocation économique est mentionnée dans un document d'urbanisme;
- elle présente une certaine superficie et une cohérence d'ensemble (au moins deux parcelles ou une grande parcelle à diviser);
- elle regroupe ou a vocation à regrouper au moins trois établissements ou entreprises;
- elle est dans la plupart des cas le fruit d'une opération d'aménagement terminée, en cours ou à venir ;
- elle traduit une volonté politique actuelle et future d'un développement économique coordonné.

Ainsi sont définies comme zones d'activité économique (ZAE) :

- les zones d'Autun de Bellevue, de Saint Andoche (également zone d'intérêt régional) et de Saint-Pantaléon-l'Orme dans lesquelles soit il n'y a plus de terrains disponibles à la vente soit ces terrains appartiennent déjà à la CCGAM ;
- la ZAE d'Etang sur Arroux, déjà transférée à la CCGAM en pleine propriété lors de la fusion avec la Communauté de Communes Beuvray-Val-d'Arroux 1^{er} janvier 2017
- la zone des Télots de Saint Forgeot, et la ZAE d'Epinac pour lesquelles la mise à disposition des terrains communaux est suffisante pour effectuer les travaux d'aménagement nécessaires à leur développement.
- les ZAE de Couches pour laquelle un transfert en pleine propriété est nécessaire, la mise à disposition seule rendant impossible la revente des terrains à des entreprises ni par la commune ni par la CCGAM.

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu les articles L 5214 - 16 et 5214 - 23 -1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2016-08-008 du 8 décembre 2016, portant création au 1^{er} janvier 2017 de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2017-01-31-001 portant modification des statuts de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 5 décembre dernier,

- Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**
- **ACCEPTE** la définition de « zone d'activité économique » de la CCGAM proposée ci-dessus, et confirmer le transfert au 1^{er} janvier 2017 par la mise à disposition des ZAE d'Autun Bellevue, Saint-Andoche et Saint-Pantaléon-l'Orme, d'Etang sur Arroux, de Saint Forgeot et d'Epinac à la CCGAM.
 - **APPROUVE** le principe du transfert en pleine propriété de la ZAE de Couches à la CCGAM.
 - **AUTORISE** Madame la Présidente ou par délégation Monsieur le Premier Vice-Président ou Messieurs les deuxième et troisième Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le	21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le	22 DEC. 2017
La Présidente, Marie-Claude BARNAY	

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 63
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/283.1

Objet : Transfert des zones d'activités économiques - Transfert en pleine propriété de la ZAE de Couches

**Rapport de Monsieur Jacques PALLOT,
Vice-Président**

Chers Collègues,

Les nouveaux statuts de notre Communauté de Communes ont entraîné le transfert de la gestion de la « ZAC des Prés Deschenaud » de la Commune de Couches à la CCGAM au 1^{er} janvier 2017 dans les conditions de droit commun prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales (mise à disposition).

En matière de zones d'activités économiques, si le transfert de zone entraîne automatiquement une mise à disposition des biens, équipements et services nécessaires à l'exercice de la compétence ainsi qu'une substitution de l'EPCI à la commune dans tous ses droits et obligations à la date du transfert, le CGCT dispose également que l'EPCI et les communes membres peuvent s'entendre sur le transfert des zones en pleine propriété dans la mesure où il est nécessaire à l'exercice de cette compétence.

Dans ce cas, les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers sont décidées par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'EPCI et des conseils municipaux des communes membres se prononçant dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

D'autre part, la loi NOTRe a renforcé l'action des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP), comme la CCGAM, par l'accroissement de leurs compétences obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2017, notamment dans le domaine du développement économique.

Elle a ainsi supprimé la notion d'intérêt communautaire pour la compétence « création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire » (abrégée en ZAE). La Communauté de Communes est désormais compétente pour toutes les zones d'activités économiques.

Toutefois, la notion de zone d'activité ne fait l'objet d'aucune définition précise et normative, mais un faisceau d'indices permet de dégager un consensus pour qualifier une zone de ZAE : la ZAE désigne la concentration ou le regroupement d'activités économiques (commerciales, artisanales, tertiaires, industrielles, touristiques, etc.) sur un périmètre correspondant à une opération d'aménagement réalisée par un maître d'ouvrage public. Cela exclut les zones qui se sont constituées « de fait » sur la base du droit des sols, sur initiative privée et sans intervention de la puissance publique, ainsi que les implantations d'entreprises isolées.

La gestion de la zone de Couches entre dans le domaine de compétences de la CCGAM, de par sa conformité aux critères cumulatifs de définition d'une ZAE approuvés par délibération du conseil communautaire."

Il vous est proposé de vous prononcer sur les modalités financières et patrimoniales d'un transfert en pleine propriété des parcelles communales, avant que les 55 conseils municipaux ne soient également sollicités.

Nous examinerons successivement les différents aspects relatifs à ce transfert, à savoir :

1 - Les terrains compris dans le périmètre de la ZAE de Couches

La Commune de Couches est propriétaire de la parcelle cadastrée :

- B0411 d'une contenance de 1 030 m² en l'état de voirie à reverser dans le domaine public ;

La Commune de Couches est également propriétaire des parcelles cadastrées :

- B0406 d'une contenance de 215 m² en l'état de chemin ;
- B0396 d'une contenance de 6 121 m² en l'état de pré ;

Les parcelles cadastrées :

- B0 405 (2 455 m²), B0407 (5 635 m²), B0408 (2 438 m²), B0409 (2 205 m²), B0410 (2 579 m²) et B0439 (295 m²),

soit un sous-total de 1 ha 56 a 07 ca, appartiennent à des propriétaires privés.
La surface totale de la zone à transférer est donc de **2 ha 29 a 73 ca**.

2 - Conditions financières du transfert

En matière de dépenses, sont envisagés :

La reprise du déficit de fin d'exercice 2016 du budget annexe de la ZAC de Couches d'un montant de 21 174 €.

L'achat à l'euro symbolique par la CCGAM à la Commune de Couches des parcelles B0 406 et B0 396.

En matière de recettes, est envisagée :

La vente future, après redécoupage éventuel, de la parcelle B0 396 d'une contenance de 6 121 m², au prix indicatif de 4 € le m² (non viabilisé).

3 - Création et gestion des réseaux

La compétence « création et gestion » de ZAE autorise la CCGAM à créer les équipements publics de la zone (réseaux d'eau, d'assainissement, de voirie, d'infrastructures de communication et d'éclairage public) mais pas à exploiter en propre ce type de service.

En d'autres termes, en cas de création d'équipements dans la zone, la gestion des réseaux (eau, assainissement, voirie, réseaux de télécommunications et d'éclairage public) incombera aux personnes publiques respectivement compétentes en la matière (EPCI, Commune, Syndicat, etc.).

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu les articles L 5214 - 16 et 5214 - 23 -1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2016-08-008 du 8 décembre 2016, portant création au 1^{er} janvier 2017 de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2017-01-31-001 du 31 janvier 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 5 décembre dernier,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les conditions patrimoniales et financières du transfert de la ZAE de Couches à la CCGAM.
- **SOUMET** aux Communes membres le présent rapport pour approbation dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou par délégation Monsieur le Premier Vice-Président ou Messieurs les deuxième et troisième vice-présidents à signer tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY 22 DEC. 2017

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 63
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/284

Objet : Vente de la parcelle A 37 (Zone de Bellevue) au SMEVOM.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième vice-président**

Chers Collègues,

Le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SMEVOM) du Charolais Brionnais et Autunois souhaite installer sa future unité de traitement et de valorisation des ordures ménagères au sein du Parc d'Activités de Bellevue. De nombreux échanges ont eu lieu entre nos deux collectivités et des visites d'installations présentant des caractéristiques similaires à celle souhaitée par le syndicat ont été organisées, à laquelle des élus communautaires et de la ville d'Autun ont pu participer.

La parcelle qui pourrait accueillir cette installation serait la parcelle cadastrée section A n°37, d'une superficie de 31 140 m². Cette parcelle est non plateformée. Il appartiendra au SMEVOM de procéder aux travaux d'aménagement de la parcelle.

Une estimation a été demandée au service des domaines qui fixe le prix de vente de la parcelle à 124.560,00 € HT. Il est donc proposé de vendre cette parcelle au SMEVOM au tarif de 4 € HT le m², soit 124.560,00 € HT.

La vente sera réalisée sous la condition suspensive d'obtention, par le délégataire retenu par le SMEVOM, d'un permis de construire avant le 1^{er} janvier 2022.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Les représentants de la CCGAM au Conseil d'Administration du SMEVOM ne prenant pas part au vote,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la signature de la vente de la parcelle cadastrée A 37 à Autun, d'une surface de 31 140 m² au SMEVOM du Charolais Brionnais et Autunois, pour un montant de 124.560 € HT.
- **APPROUVE** la recette au budget annexe des zones d'activités économiques.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation, à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017

et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017

La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 63
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAUX, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Cury, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Épertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Émiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/285

Objet : Autorisation de signer un marché public : appel d'offres relatif à la réhabilitation et à la reconstruction partielle de l'abattoir intercommunal multi-espèces d'Autun.

**Rapport de Monsieur Christian GILLOT,
Vice-Président**

Chers Collègues,

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération du 12 octobre 2017, la passation de l'appel d'offres relatif à la réhabilitation et à la reconstruction partielle de l'abattoir multi-espèces intercommunal d'Autun, évalué à un montant total de 4.868.950 € HT. Le marché a une durée totale de dix-neuf mois, à compter de sa notification.

Le marché comprenait 31 lots.

Le marché a été publié sur les supports suivants :

- e-bourgogne
- BOAMP
- JOUE
- affichage au siège de la CCGAM

La commission d'appel d'offres a été réunie les 28 novembre et 5 décembre 2017.

37 plis postaux et 36 plis électroniques ont été reçus avant la date limite de réception des offres fixées au 27 novembre 2017 à 11 h.

Parmi ces plis, un pli ne contenait pas la mention relative au marché public et a été jugé irrecevable par la CAO sans être examiné (SARL EGL).

Un pli a été reçu tardivement et n'a pas été examiné (société Gandon Informatique).

La CAO a déclaré irrégulières car incomplètes les offres des entreprises suivantes :

- Engie Axima sur le lot 12 car ne répondait pas à l'offre de base et ne contenait qu'une offre sur la variante n° 3
- Soprema sur le lot 25, car le DPGF était largement incomplet
- JV La Française International sur le lot 28 car le DPGF demandé était incomplet
- Acemia et Termet sur le lot 30, pour DPGF incomplet

La CAO a déclaré inappropriée l'offre suivante :

- HSOLS France pour le lot 4, car elle ne répondait pas au cahier des charges de la présente consultation.

Une offre a été déclarée inacceptable car elle était de 130 % supérieure à l'estimation du marché : PBI sur le lot 32.

Au total trois lots sont infructueux :

- lot 23 « Pré-traitement »
- lot 28 « Equipements de découpe, transformation, cuisson et conditionnement »
- lot 33 « Mobilier »

Il a été proposé de déclarer un lot sans suite :

- lot 32 « Equipements informatiques et traçabilité » car la seule offre reçue est supérieure de 130 % à l'enveloppe budgétaire allouée au marché.

La Commission d'Appel d'Offres a proposé de retenir l'offre des entreprises suivantes :

- Damioli SAS, av Christian Jansen, 70800 Saint Loup sur Semouse, pour le lot n°1 « Terrassements généraux », d'un montant de 109 642,85 € HT, soit 131 571,42 € TTC,
- Damioli SAS, av Christian Jansen, 70800 Saint Loup sur Semouse, pour le lot n°2 « Gros œuvre », d'un montant de 384 657 € HT, soit 461 588,40 € TTC,

- Damioli SAS, av Christian Jansen, 70800 Saint Loup sur Semouse, pour le lot n°3 « Canalisations intérieures enterrées », d'un montant de 52 676,50 € HT, soit 63 211,80 € TTC,
- Damioli SAS, av Christian Jansen, 70800 Saint Loup sur Semouse, pour le lot n°4 « Dallage industriel », d'un montant de 78 104 € HT, soit 93 724,80 € TTC,
- Brisard Dampierre, 70180 Dampierre sur Salon, pour le lot n°5 « Charpente métallique », d'un montant de 161 873,05 € HT, soit 194 247,66 € TTC,
- Soprema Entreprises, 5 impasse Edouard Belin, 21300 Chenôve, pour le lot n°6 « Couverture, bardage, étanchéité », d'un montant de 223 091,27 € HT, soit 267 709,52 € TTC,
- Industisol, 7 allée des Morilles, 74960 Meythet, pour le lot n°7 « Menuiserie isotherme frigorifique », d'un montant de 490 000 € HT, soit 588 000 € TTC,
- SARL Métallerie Grillot, ZA La Tuillière, 71640 Dracy le Fort, pour le lot n°8 « Serrurerie », d'un montant de 31 145 € HT, soit 37 374 € TTC,
- EIMI, 6 rue Jacques Daguerre, 21300 Chenôve, pour le lot n°9 « Plomberie sanitaire », pour la variante n° 1 pour un montant de 264 425 € HT soit 317 310 € TTC,
- EIMI, 6 rue Jacques Daguerre, 21300 Chenôve, pour le lot n°10 « Ventilation », d'un montant de 80 345,50 € HT, soit 96 414,60 € TTC,
- SAS Gauthey Electricité, Rue Nicéphore Niepce, 71400 AUTUN pour le lot n°11 « Electricité », d'un montant de 363 443,19 € HT, soit 436 131,83 € TTC
- JF Cesbron Dalkia, PA du Val de Loire, Village d'entreprises, Rue des Limes, 58200 Cosne sur Loire, pour le lot n°12 « Installations frigorifiques », pour la variante n° 3 d'un montant de 582 096 € HT, soit 698 515,20 € TTC
- Acemia, ZI 9 rue le Bois Fleuri, 44118 La Chevrolière, pour le lot n°13 « Fournitures inox », d'un montant de 15 145 € HT, soit 18 498 € TTC,
- SARL Process Sol, ZAC de la Rente du Bassin, 21800 Sennecey lès Dijon, pour le lot n°14 « Résine », d'un montant de 102 196,10 € HT, soit 122 635,32 € TTC,
- SARL Rieufort, 26 rue de la Grille, 71400 Autun, pour le lot n°15 « Plâtrerie isolation - faux plafonds - peinture », d'un montant de 5 169,40 € HT, soit 6 203,28 € TTC,
- Menuiserie Boyer SARL, 2 rue des Fleurs, 71670 Saint Pierre de Varennes, pour le lot n°16 « Menuiserie extérieure alu », d'un montant de 17 209 € HT, soit 20 650,80 € TTC,
- Carrelages Berry, 122 zone de la Teppe, 01380 Saint André de Bagé, pour le lot n°18 « Carrelage », d'un montant de 34 548,20 € HT, soit 41 457,84 € TTC,
- Calvatis SAS, 27 rue du Fer à Cheval, 95200 Sarcelles, pour le lot n°20 « Nettoyage centralisé », d'un montant de 32 761 € HT, soit 39 313,20 € TTC,
- Eurovia Bourgogne, ZA de Bellevue, BP 79, 71400 Autun, pour le lot n°21 « VRD », d'un montant de 222 946,83 € HT, soit 267 536,20 € TTC,
- Laurent Poimboeuf, 26 route d'Arnay le Duc, BP 60011, 71401 Autun, pour le lot n°22 « Aménagements extérieurs », d'un montant de 12 575 € HT, soit 15 090 € TTC
- SNTPAM, ZA Les Guillemeaux, route de Saint Didier, 71190 Etang sur Arroux pour le lot n°24 « Démolition », d'un montant de 49 500 € HT, soit 59 400 € TTC,
- Devarennes Remédiation, 18 B Rue des Frères Montgolfier, 21300 Chenôve, pour le lot n°25 « Désamiantage », d'un montant de 70 684,25 € HT, soit 84 821,10 € TTC
- Normandie Stabulations, S.A. - Maison des Entreprises - Les Gaillons - 61400 Saint Hilaire le Châtel, pour le lot n°26 « Equipements spécifiques des stabulations », d'un montant de 114 674,89 € HT, soit 137 609,87 € TTC avec les prestations supplémentaires éventuelles pour un montant de 5 540,58 € HT soit 6 648,70 € TTC,
- Facomia, ZI Saint Jean de Soudain, 603 route de Lyon, 38110 LA TOUR DU PIN pour le lot n°27 « Equipements spécifiques d'abattage, manutention aérienne, abattage et découpe », d'un montant de 858 454 € HT, soit 1 030 144,80 € TTC avec les prestations supplémentaires éventuelles pour un montant de 86 850 € HT soit 104 220 € TTC,
- La Parmentière, P Blache et Compagnie, 7 rue Lavoisier, 77330 OZOIR LA FERRIERE, pour le lot n°29 « Equipements de traitement des co-produits, triperie, boyauderie », d'un montant de 58 155 € HT, soit 69 786 € TTC avec les prestations supplémentaires éventuelles pour un montant de 35 360 € HT soit 42 432 € TTC,

Séance du conseil communautaire du 14 Décembre 2017 : délibération n° 2017/285

- Facomia, ZI Saint Jean de Soudain, 603 route de Lyon, 38110 LA TOUR DU PIN pour le lot n°30 « Equipements et petit matériel et laboratoire d'analyses », d'un montant de 187 600 € HT, soit 225 120 € TTC avec les prestations supplémentaires éventuelles pour un montant de 21 402 € HT soit 25 682,40 € TTC,
- Preciamolen, 33 avenue du 33e Régiment d'Aviation, 69500 Bron, pour le lot n° 31 « Equipements de pesée, manutention aérienne, abattage et découpe », d'un montant de 26 847,16 € HT, soit 32 216,59 € TTC avec les prestations supplémentaires éventuelles pour un montant de 484,48 € HT soit 581,38 € TTC.

Soit un montant total de : 4 779 602,25 € HT soit 5 026 602,25 € TTC.

Les lots non attribués sont évalués à un montant total de 247 000 € HT.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.


Les représentants de la CCGAM au conseil d'administration de la SICA de l'abattoir ne prenant pas part au vote,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité,
(8 abstentions)**

- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les Vice-Présidents ayant délégation, à signer ces marchés et tout document se rapportant à ce dossier.
- **CONSTATE L'INFRUCTUOSITE** des lots 23, 28 et 33,
- **DECLARE SANS SUITE** le lot 32.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Fait les jour, mois et an que dessus.


**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

**Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,**


Michel BELHOMME

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 62
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Cury, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/285.1

Objet : Actualisation de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour le programme de modernisation de l'abattoir.

**Rapport de Monsieur Christian GILLOT,
Vice-Président**

Chers Collègues,

Le conseil communautaire du 6 juin 2014 a autorisé le lancement du marché d'appel d'offres restreint afin de recruter le maître d'œuvre pour la réalisation de la nouvelle tuerie de l'abattoir de l'Autunois. Les années 2015 et 2016 ont permis la passation du marché de maîtrise d'œuvre et l'année 2017 verra le lancement des travaux.

Suite à l'avant-projet définitif rendu par le maître d'œuvre, il est possible d'actualiser l'AP / CP de l'abattoir. Ce projet prévoit un coût prévisionnel des travaux à 5 278 983 € HT. Le coût de rémunération du maître d'œuvre s'établirait à 482 469 € HT, de l'assistant à maîtrise d'œuvre à 43 919 € HT et celui de la conduite d'opération (missions SPS et CTC) à 22 400 € HT.

Le montant total de l'opération de modernisation de l'abattoir qui se décompose en une phase de réalisation d'un nouvel atelier d'abattage et une phase d'adaptation des ateliers de transformation est alors estimé à 5.827.771 € HT, soit 6.993.326 euros TTC. Son achèvement est prévu courant 2019. Les crédits de paiement s'étalent sur la durée globale, de 2017 à 2019. Au stade actuel du dossier nous pouvons détailler les différents postes de ce projet de la façon suivante.

Le phasage en HT de l'autorisation de programme présentée ici est le suivant :

	2017	2018	2019
Travaux	200.000,00 €	2.000.000,00 €	3.078.983,00 €
Honoraire du maître d'oeuvre	69.875,00 €	290.000,00 €	122.594,00 €
Assistant maître d'oeuvre	38.098,00 €	5.821,00 €	
Mission SPS et CTC	4.320,00 €	13.440,00 €	4.640,00 €
Dépenses HT	312.293,00 €	2.309.261,00 €	3.206.217,00 €

Les crédits de paiement nécessaire pour 2017 seraient de 312.293 € HT.

Considérant que toute modification du suivi en AP/CP doit être validée par l'assemblée délibérante et considérant que les représentants de la CCGAM au Conseil d'Administration de la SICA de l'abattoir ne prennent pas part au vote,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité,
(7 abstentions)**

- **ACCÉPTE** l'actualisation de l'autorisation de programme pour les travaux de modernisation de l'abattoir d'un montant de 5.827.771 euros HT.
- **ADOPTE** le phasage en crédits de paiement suivant :

2017	312.293,00 €
2018	2.309.261,00 €
2019	3.206.217,00 €

- **PRÉCISE** que les reports de crédits de paiement se réaliseront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.

- **PRECISE** que les dépenses de l'AP de 5.827.771 € HT seront équilibrées en recettes comme suit :

Subventions diverses	2.036.300 €
Autofinancement ou emprunt	3.791.471 €

- **APPROUVE** l'ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour le programme de modernisation de l'abattoir comme cité ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou Messieurs les Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Fait les jour, mois et an que dessus.


**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

**Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,**

Michel BELHOMME


SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETARE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/285.2

Objet : Marché public pour la fourniture et l'installation du mobilier de la bibliothèque communautaire: passation de l'avenant n°1.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième Vice-Président**

Chers Collègues,

Les travaux pour l'aménagement d'une bibliothèque communautaire et le regroupement des services municipaux et communautaires au sein de l'hôtel de Ville à Autun sont en voie d'achèvement.

La bibliothèque communautaire ouvrira ses portes au printemps 2018.

Le marché public n° 2017/024 passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour l'achat de mobilier pour la bibliothèque communautaire été notifié à l'entreprise IDM, sise 19 rue la Noue Bras de Fer, BP 76 324, 44 263 Nantes cedex 2, pour un montant de 246 726.51 euros HT.

Il convient de prendre un avenant n°1 à ce marché pour prendre en compte des modifications apportées aux types de mobiliers achetés (principalement d'ordre ergonomique), ainsi qu'à la répartition des quantités selon le type de mobilier.

Certains articles ont été retirés de la commande initiale (les cimaises, les tapis pour la jeunesse, certains poufs, ...).

Certains articles ont vu leur quantité modifiée quelque peu à la hausse ou à la baisse (certains rayonnages, fauteuils, bureaux, ...).

Les retraits et ajouts se compensant, le montant total de la commande reste presque identique, avec une plus-value de 16,68 euros HT, soit une augmentation de 0.00676 % par rapport au montant initial du marché.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** les dispositions de l'avenant 1 au marché 2017/024 relatif à l'achat de mobilier pour la bibliothèque communautaire, passé avec l'entreprise IDM.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les Vice-Présidents ayant délégation, à signer l'avenant 1 au marché 2017/024 relatif à l'achat de mobilier pour la bibliothèque communautaire, et tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.


Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 61
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Ignornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETARE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/285.3

Objet : Autorisation de signer des avenants au marché public de fourniture de denrées alimentaires et de barquettes pour liaison froide.

**Rapport de Monsieur Christlan GILLOT,
Vice-Président**

Chers Collègues,

Une procédure de marché public relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour le service de la restauration collective a été passée fin 2015 en appel d'offres, comprenant 22 lots. Les marchés ont été conclus pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 et ils sont reconductibles expressément deux fois, pour une durée maximale totale de trois ans.

La signature des avenants à un marché passé sous forme d'appel d'offres est autorisée par l'assemblée délibérante et la commission d'appel d'offres doit se prononcer lorsque l'incidence financière de l'avenant représente un montant supérieur à 5 % du marché.

Certaines entreprises attributaires du marché souhaitent voir réévaluer les tarifs de certaines références en raison d'une augmentation des cours des matières premières et en particulier du beurre. D'autre part, les services de restauration collective souhaitent ajouter quelques références aux listes de produits alimentaires comprises dans les marchés.

Il vous appartient ainsi d'autoriser la signature des avenants suivants :

LOT 1 : Produits laitiers, matières grasses et ovo-produits :

Marché attribué à l'entreprise SODIFRAGEL, ZA Les Prés de Vesvre, 10 chemin du Moulin de Tronchat, 71150 DEMIGNY, d'un montant estimatif annuel, suite à l'adoption de deux avenants, de 22 365,50 € HT.

Montant estimatif annuel de l'avenant : 1 074,49 € HT, soit une augmentation annuelle de 4,8 %.

LOT 2 : Fromages en portion et à la coupe :

Marché attribué à l'entreprise SODIFRAGEL, ZA Les Prés de Vesvre, 10 chemin du Moulin de Tronchat, 71150 DEMIGNY, pour un montant estimatif annuel de 16 508,45 € HT suite à l'adoption de deux avenants.

Montant estimatif annuel de l'avenant : 743,65 € HT, soit une augmentation annuelle de 4,5 %.

LOT 8 Volailles surgelées

Marché attribué à l'entreprise SODIFRAGEL, ZA Les Prés de Vesvre, 10 chemin du Moulin de Tronchat, 71150 DEMIGNY, pour un montant estimatif annuel de 23 101,92 € HT.

Montant estimatif annuel de l'avenant : - 1109,20 € HT, soit une diminution de 4,8 %.

LOT 9 : Poissons surgelés

Marché attribué à l'entreprise SODIFRAGEL, ZA Les Prés de Vesvre, 10 chemin du Moulin de Tronchat, 71150 DEMIGNY, pour un montant estimatif annuel de 26 920,95 € HT après adoption d'un avenant.

Montant estimatif annuel de l'avenant : 707,55 € HT, soit une augmentation de 2,63 %.

LOT 11 : Glaces et divers

Marché attribué à l'entreprise SODIFRAGEL, ZA Les Prés de Vesvre, 10 chemin du Moulin de Tronchat, 71150 DEMIGNY, pour un montant estimatif annuel de 37 684,18 € HT.

Montant estimatif annuel de l'avenant : 1649,61 € HT, soit une augmentation de 4,37 %.

LOT 10 : Légumes et viandes surgelés

Marché attribué à l'entreprise LA FERME DU FROID, ZA du Davayat, 03110 SAINT REMY EN ROLLAT, pour un montant estimatif annuel de 25 263,25 € HT.

Montant estimatif annuel de l'avenant : - 640,77 € HT, soit une diminution de 2,53 %.

LOT 13 : Produits sous vide et spécialités

Marché attribué à l'entreprise DS Rhône Alpes, allée de la Minéralogie, ZA Molina les Chazottes, 42000 SAINT ETIENNE, pour un montant estimatif annuel de 3542,40 € HT après adoption d'un avenant 1.

Montant estimatif annuel de l'avenant 2 : 112,10 € HT, soit une augmentation de 3,16 %.

LOT 16 : Epicerie

Marché attribué à l'entreprise TRANSGOURMET BOURGOGNE, ZA Les Bonnes Filles, 21200 LEVERNOIS, pour un montant estimatif annuel de 28 045,66 € HT après adoption d'un avenant 1.

Montant estimatif annuel de l'avenant : - 56,46 € HT, soit une diminution de 0,2 %.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame la Présidente ou, par délégation, Messieurs les trois premiers vice-présidents à signer ces avenants, et tout document s'y rapportant,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017 et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017 La Présidente, Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.


**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 60
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAUX, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/285.4

Objet : Compte rendu d'attribution d'un marché public : appel d'offres relatif à la mise à disposition de bennes et contenants, à l'enlèvement, au transport et au traitement des déchets collectés sur les sites des déchèteries communautaires.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième Vice-Président**

Chers Collègues,

Le conseil communautaire a autorisé, par délibération du 14 septembre 2017, la passation et la signature de l'appel d'offres relatif à la mise à disposition de bennes et à l'enlèvement, au transport et au traitement des déchets non recyclables provenant des déchèteries communautaires. Le marché a une durée totale de deux ans, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Le résultat du marché est le suivant :

Lot 1 : Traitement des déchets non recyclables collectés dans les déchèteries communautaires et de la Communauté Emmaüs d'Etang sur Arroux.

Deux offres ont été reçues.

Le marché a été attribué à Bourgogne Recyclage, Travoisy, 21205 RUFFEY-LES-BEAUNE, pour un prix unitaire de 100,10 € TTC la tonne, soit un montant estimatif pour deux ans de 320 320 € TTC.

Lot 2 : Location de bennes ; transport de déchets non recyclables et de gravats ; chargement, transport et traitement de déchets verts ; transports et valorisation de carton et de ferraille ; transport et traitement de l'amiante ; transport et traitement du bois.

Une offre a été reçue.

Le marché a été attribué à Bourgogne Recyclage, Travoisy, 21205 RUFFEY-LES-BEAUNE, pour un montant estimatif sur deux ans de 552 899,57 € TTC, recettes déduites.

Lot 3 : Mise à disposition de contenants, enlèvement, transport et traitement des déchets dangereux spécifiques des ménages hors éco DDS, des huiles végétales et des batteries collectées sur les déchèteries d'Autun et d'Etang sur Arroux.

Cinq offres ont été reçues.

Le marché a été attribué à EDIB, 5 boulevard Beauregard, 21600 LONGVIC, pour un montant estimatif sur deux ans de 32 360 € TTC, recettes déduites.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire a pris acte de ces informations.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.


Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 60
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/286

Objet : - Convention 2018 d'échanges de services entre le CIAS et la CCGAM.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième Vice-Président**

Chers Collègues,

Les relations entre la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan (CCGAM) et le CIAS sont régies par une convention précisant les échanges de services entre collectivités.

Comme chaque année, pour tenir compte des modifications intervenues et plus particulièrement dans un souci de simplification, il vous est proposé une nouvelle convention pour l'année 2018.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention d'échanges de services entre la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et le CIAS pour l'année 2018.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer ladite convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-préfecture, le	21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le	22 DEC. 2017
La Présidente, Marie-Claude BARNAY	

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.


Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 60
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/287

Objet : Prorogation de la convention entre la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan et l'Office de Tourisme du Grand-Autunois-Morvan.

**Rapport de Madame Anne-Marie DUCREUX
Vice-Présidente**

Chers Collègues,

La convention en cours avec l'Office de Tourisme du Grand Autunois Morvan signée en 2012 et complétée par avenant en avril 2013 et décembre 2015 a fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 31 décembre 2017.

Cette convention ne nécessite pas d'être modifiée dans l'immédiat.

Les conclusions de l'étude permettant de définir le futur plan stratégique de développement touristique du nouveau territoire n'étant pas encore validées, il paraît opportun de proroger la convention en cours jusqu'au 30 juin 2018.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Les représentants de la CCGAM au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme ne prenant pas part au vote,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **PROROGE** la convention entre la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et l'Office de Tourisme du Grand Autunois Morvan, pour une période de 6 mois, soit du 1er janvier au 30 juin 2018 par un avenant n°4 ci-joint.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer ladite convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.


Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 60
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n°7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n°1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/288

Objet : Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Commune d'Igornay pour la réalisation de travaux de voirie d'intérêt communautaire.

**Rapport de Monsieur Hubert LOBREAU,
Vice-Président**

Chers Collègues,

La Commune d'Igornay réalise des travaux d'aménagement sur son domaine public, qui ont une incidence sur la voirie d'intérêt communautaire. Dans le cadre des travaux menés par cette Commune et dans un souci de rationalisation et d'optimisation financière, il a été proposé que cette Commune réalise concomitamment les travaux de voirie d'intérêt communautaire.

Il a été proposé de conclure une convention de co-maîtrise d'ouvrage en vertu de l'article 2 II de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985, dite « loi MOP ».

Les montants estimatifs de travaux globaux et de travaux de voirie communautaire étaient les suivants :

- Igornay : Travaux de sécurisation de la traversée du bourg pour un montant de 15 470 € HT dont 13 920 HT à la charge de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan,

Le Conseil Communautaire du 31 mars dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier. Le suivi du chantier a mis en lumière la nécessité de mettre en place des raccords supplémentaires de voirie sur 2 voies intercommunales (VI) qui rejoignent le bourg d'Igornay :

- Sur la VI 64 de la route du Grand Bessey, la DRI prendrait à sa charge le raccord sauf les panneaux B30 et B51.
- Sur la VI 63 route de la Varenne, le raccord serait à la charge de la CCGAM.

Il convient dès lors de prendre un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage.

Le montant de cet avenant s'élève à :

- VI 64 route du Grand Bessey : 779,68 € HT, 935, 62 € TTC
- VI 63 route de la Varenne : 4876,69 € HT, 5852,03 € TTC

Total à la charge de la CCGAM : 5656,37 € HT, soit 6787,64 € TTC

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant à la convention avec la Commune d'Igornay.
- **AUTORISER** Madame la Présidente ou les Vice-Présidents ayant délégation, à signer l'avenant à la convention et tout document se rapportant à ce dossier.
- **INSCRIRE** les crédits correspondants au prochain budget.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 60
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Épertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZÉ à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/289

Objet : Avis du Conseil Communautaire sur les jours retenus au titre de la dérogation municipale au principe du repos dominical.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME ,
Vice-Président**

Chers Collègues,

La loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques a fixé à douze dimanches par an, à partir du 1^{er} janvier 2016, le nombre maximum de jours dérogatoires au repos dominical.

Suite à différentes demandes d'organisations professionnelles et après avoir recueilli les propositions des regroupements de commerçants (Aprogam, les Commerçants du Centre Ville et des Zones Commerciales), il a été proposé de retenir les dimanches suivants, sur la Commune d'Autun :

- 14 janvier 2018
- 15, 22 et 29 juillet 2018
- 05 août 2018
- 02 septembre 2018
- 25 novembre 2018
- 02, 09, 16, 23 et 30 décembre 2018

Lorsque le nombre de dimanches excède 5, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de la Ville et de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **RETIENT** pour la Commune d'Autun, les jours dérogatoires au repos dominical suivants :

- 14 janvier 2018
- 15, 22 et 29 juillet 2018
- 05 août 2018
- 02 septembre 2018
- 25 novembre 2018
- 02, 09, 16, 23 et 30 décembre 2018

- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les vice-présidents ayant délégation à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 52
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAUX, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/291

Objet : Approbation du rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan.

Chers Collègues,

Le rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan retrace les principales réalisations de l'exercice et suit l'évolution de plusieurs indicateurs.

Dans ce cadre, ce rapport sera transmis à chaque maire, qui en fera obligatoirement communication à son conseil municipal en séance publique.

Ce document sera par ailleurs téléchargeable sur le site de la CCGAM, et consultable par tous les citoyens au siège communautaire, dans les pôles de services de proximité ou dans chacune des mairies.

Le rapport d'activités 2016 se caractérise par les éléments suivants :

- ♦ la progression constante de la cuisine centrale (179.500 repas en 2016, soit 16 500 repas de plus qu'en 2015),
- ♦ une baisse de la fréquentation des accueils de loisirs 3-12 ans, en particulier au niveau du nombre d'heures enfants (-20,53%),
- ♦ les effectifs scolaires ont augmenté, quel que soit le secteur, et sur 2348 élèves scolarisés, 1931 ont été inscrits aux activités des TAP, soit 83%. Ce qui représente 24 300 heures de présence, encadrées par 204 animateurs.
- ♦ une poursuite de la baisse du nombre d'ouvrages prêtés (56 000 contre 72 000 en 2015), directement liée aux travaux de la bibliothèque communautaire,
- ♦ le Parc des expositions a accueilli 114 manifestations en 2016, dont 16 manifestations grand public, soit 157 jours d'utilisation (+ 12 jours), et 244 jours d'occupation si l'on compte les temps de montage et démontage. Le nombre de visiteurs sur 2016 est de 46 970 (contre 32 000 en 2015),
- ♦ le conservatoire, après une stabilisation de ses effectifs l'an passé, repart à la hausse avec 404 inscrits (+ 27), alors que l'école d'arts plastiques connaît une diminution avec 120 élèves contre 132 en 2015,
- ♦ si le nombre total d'entrées au centre nautique diminue (108 175 contre 116 835), la proportion de la diminution des entrées comptabilisées comme "gratuites" (31 222 contre 36 027), permet une stabilisation des coûts,
- ♦ s'agissant du transport, si les titres des lignes régulières de bus sur Autun diminuent, le TAD connaît une augmentation significative, qu'il soit urbain (+ 15,35%) ou rural (+13,84%),
- ♦ au niveau des ordures ménagères, les déchets enfouis ont diminué (281,14 kg par habitant contre 286,49 kg par habitant en 2015) et les déchets recyclés ou valorisés ont augmenté (166,49 kg par habitant contre 159,87 en 2015),
- ♦ au niveau de la communication, le site Internet a reçu 81 643 visites (+3.8%/2015) pour 115 866 pages vues (+7% /2015).

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou les Vice-Présidents ayant délégation, à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 52
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAUX, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Épertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/291.1

Objet : Approbation des comptes et rapport annuel 2016 de la délégation de service public de l'abattoir communautaire du Grand Autunois-Morvan.

**Rapport de Monsieur Christian GILLOT,
Vice-Président**

Chers Collègues,

Une convention portant délégation de service public régit les relations entre la CCGAM (le délégant) et la SICA (le délégataire). Elle a été renouvelée au 1^{er} janvier 2014. Chaque année la SICA doit produire un rapport d'activités présentant l'activité de l'abattoir, ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Vous trouverez ci-joint le rapport détaillé produit par le délégataire dont sont extraits les éléments présentés.

1. L'emploi généré par la SICA

L'année 2015, l'effectif de la SICA comptait 20 postes en équivalent temps plein, contre 17 en 2016. Outre ces emplois directs, l'activité de l'abattoir génère des emplois sur le site de 2 techniciens et 1 vétérinaire inspecteur des services de l'Etat et l'entreprise Raze installée sur site emploie 4 personnes.

2. L'évolution des activités

L'année 2016 est caractérisée par la poursuite de la baisse relative de la consommation de la viande au niveau national.

Le volume en Tonne Equivalent Carcasse abattue de la SICA est de 1445 en 2016 contre 1512 TEC en 2015 (- 67 TEC).

Les animaux abattus sont d'origine locale et principalement charolaise.

Le nombre de bêtes abattues, diminue très légèrement (bovins : - 41 tonnes, porcins : - 30 tonnes, ovins - 1 tonne, veaux + 7 tonnes, autres : - 2 tonnes)

Le portefeuille d'usagers reste varié avec 3 chevillards qui représentent 70% de l'activité, une clientèle de bouchers pour 10%, d'éleveurs en vente directe et de particuliers pour 20%.

Depuis 2014, l'abattoir est un centre de formation aux métiers de l'industrie de la viande. Cette activité est coordonnée par l'AMDF, en partenariat avec le CIFA de Mercurey.

Ces formations permettent de diversifier le revenu de l'abattoir mais aussi d'ancrer un peu plus l'abattoir dans une logique de développement et d'amélioration continue.

En 2016, se sont déroulées 2 sessions de formation de première transformation (abattage) et seconde transformation (découpe) avec l'accueil de 22 stagiaires.

Ces formations ont permis à l'abattoir de recruter 2 personnes, de consolider 4 emplois avenir, de louer l'abattoir les jours sans activité pour 41 000 € et de valoriser des salariés devenus les tuteurs des stagiaires.

3. Les résultats économiques

Le chiffre d'affaires global de 1 067 702 € subit une baisse de 6 % dans un contexte national difficile. Le chiffre d'affaires d'abattage, 615 863 € (-13%) est partiellement compensé par les activités de découpe 278 847€ (+19%), les recettes liées à la formation, 41 713 € (- 5.67 %), les locations de la salle de conditionnement, des bureaux et de la chambre froide (34 926 €) (- 2%). Quant aux cuirs, le chiffre d'affaires baisse légèrement (83 342 €, soit - 5%).

Les frais généraux sont maîtrisés (420 642€) (-11%) grâce à une baisse du recours au personnel intérimaire (160 € seulement pour 2016) auquel il n'est quasiment plus fait recours, à une baisse significative des consommables, 58 012€ (-23004 €) et malgré une hausse des coûts d'entretien (+14227 €).

Le résultat net de l'année 2016 est de 25 641 € contre 54 360€ en 2015.

4. Les mesures environnementales

La consommation des fluides est maîtrisée (eau, électricité, liquide de refroidissement,). Cependant, la consommation de gaz est en augmentation (+16 % entre 2015 et 2016). En 2016, la consommation d'eau est de 5,6 m³ par tonne abattue. La réglementation impose un seuil de 6 m³.

5. Classement de l'abattoir communautaire par les services d'inspection vétérinaire

Le classement repose sur 4 critères qui sont :

- Système documentaire et Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) existant
- PMS appliqué
- Etat des infrastructures
- Fonctionnement

Les travaux réalisés en 2015, notamment le système de production des fluides frigorigènes, la mise à jour du dossier d'agrément sanitaire et le travail réalisé sur le système qualité ont permis à l'abattoir communautaire de maintenir son classement en catégorie 2, c'est-à-dire d'obtenir les autorisations nécessaires à la poursuite de son activité, sous réserve de la construction d'une nouvelle tuerie en 2018.

6. Information du public et promotion de la filière

Pour promouvoir ses activités, la SICA a engagé des manifestations auprès du grand public, notamment : "les portes ouvertes de l'abattoir " qui ont rencontré un grand succès le 4 juin 2016 et la journée "Made in Viande" consistant en une ouverture de l'abattoir un jour de tuerie.

Les prévisions de 2018 de la SICA sont :

- ♦ conserver la maîtrise des charges en attendant la construction d'un nouvel abattoir,
- ♦ le développement des activités de formations et la mise en place de nouvelles prestations comme celle de ramassage de bêtes vivantes,
- ♦ une programmation de nouvelles journées "Portes ouvertes" et une participation à la Foire Economique en septembre.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Les représentants de la CCGAM au Conseil d'Administration de la SICA de l'abattoir ne prenant pas part au vote,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte rendu annuel de la gestion de la délégation de service public de l'abattoir communautaire de l'année 2016.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**


3

Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 52
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/291.2

Objet : SMEVOM - approbation du rapport d'activités 2016.

**Rapport de Monsieur Michel BELHOMME,
Deuxième Vice-Président**

Chers Collègues,

Lors de sa réunion du 21 septembre 2017, le conseil syndical du SMEVOM du Charolais Brionnais et Autunois a adopté le rapport d'activité 2016 du syndicat, qui présente notamment un bilan des actions menées dans l'année (traitement des déchets, compostage, prévention des déchets, communication) et les résultats budgétaires.

Ce rapport intègre également les informations sur la post-exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Autun et l'exploitation du centre de tri de Digoin. Les principaux travaux de l'année 2016 y figurent, ainsi que les perspectives pour les années à venir.

Pour rappel, le SMEVOM regroupe onze collectivités adhérentes comprenant 169 communes et 120.601 habitants sur un territoire de 3 600 km².

Avec 45 000 tonnes de déchets à traiter par an, le SMEVOM a mis en place un Programme Local de Prévention des déchets dont l'enjeu est de réduire de 7%, soit plus de 3.000 tonnes, le poids des déchets collectés.

Sur la Grand Autunois-Morvan (hors secteur du SIRTOM), ont été traités en 2016 :

- 615 tonnes de journaux et magazines
- 184 tonnes de cartons de déchèteries
- 244 tonnes d'emballages
- 925 tonnes de verres
- 6 850 tonnes d'ordures ménagères,

Auxquels s'ajoutent 173 tonnes de refus de tri

Soit, un total d'environ 9 000 tonnes ou 337 kg/habitant.

En 2016, une tonne d'ordures ménagères traitées a coûté 123 € soit 26 €/habitant (hors coût collecte) et une tonne de recyclables traités a rapporté 68 €, soit 6€/habitant (hors coût collecte).

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2016 du SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017

et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017

La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 51
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAUX, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Cury, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Étang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUILARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/291.3

Objet : SIRTOM - approbation du rapport d'activités 2016.

**Rapport de Monsieur Michel PILARD ,
Délégué communautaire**

Chers Collègues,

Lors de sa réunion du 22 juin 2017, le conseil syndical du SIRTOM de la région de Chagny a adopté le rapport d'activités 2016 du syndicat.

Le bilan de la collecte et du traitement y est notamment détaillé par nature de déchets (ordures ménagères, déchets ménagers recyclables, compostage individuel,...). Ainsi, sur l'ensemble du SIRTOM, environ 5 500 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées au cours de l'année 2016 représentant 179.62 kg par habitant et par an (- 1,09% par rapport à 2015).

Pour les déchets ménagers recyclables, les quantités collectées sont les suivantes :

- Verre : 1391 tonnes
- Emballages Ménagers recyclables : 757 tonnes
- Journaux Magazines : 796.84 tonnes

Le point sur le fonctionnement des 5 déchèteries avec le détail des tonnages collectés par matériaux est précisé dans le document.

La déchèterie d'Epinac, qui concerne plus particulièrement le territoire du Grand Autunois-Morvan, a accueilli 1 222.5 tonnes de déchets, et notamment :

- Déchets non recyclables : 270.74 tonnes
- Gravats : 250.38 tonnes
- Déchets verts : 336.9 tonnes
- Ferraille : 78.5 tonnes
- Cartons : 42.74 tonnes
- Bois : 180 tonnes
- DEE : 51.86 tonnes
- Déchets Ménagers Spéciaux : 11.8 tonnes

Les résultats du compte administratif 2016 sont également présentés avec un excédent de fonctionnement de 141.942,97 € et un excédent d'investissement de 402.073,73 €.

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2016 du SIRTOM de la région de Chagny.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président,
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**



Conseillers en exercice : 86
Présents à la séance : 51
Date de la convocation : 8 Décembre 2017
Affichage compte rendu sommaire : 20 déc. 2017

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

ETAIENT PRESENTS : M Jean-Claude NOUALLET, délégué d'Anost, M Jean-Paul LEIGEIGLE, délégué d'Antully, M Vincent CHAUVET (jusqu'à la question n°5b), Mme Monique GATIER, M Jacques PALLOT (jusqu'à la question n°12), Mme Pascale BILLIER, M Rémy REBEYROTTE (jusqu'à la question n°7c), Mmes Andrée ALIX COUDRAY, Josette JOYEUX, M Pascal POMAREL, Mme Marie-Claire TELLIER (jusqu'à la question n°7a), MM Roland BOISSARD, Gilbert DARROUX, Hubert LOBREAU, Mmes Delphine FLORAND, Régine DEVOUCOUX, MM Patrick GUILLET, Roger VERNAY, Alain DURAND (jusqu'à la question n°5b), Rémy CHANTEGROS (jusqu'à la question n° 7d), Mmes Martine DUFRAIGNE, Marie MARIN, délégués d'Autun, MM Michel BELHOMME, délégué d'Auxy, Bernard JOLY (à partir de la question 1b), délégué de Barnay, André BONNET (jusqu'à la question n°12), délégué de Brion, Christian GILLOT, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT (à partir de la question n°1a), délégué de Charbonnat, Michel CRIQUI (à partir de la question n°1a), délégué de Chissey en Morvan, Jean-Louis LAURENT, délégué de Collonge la Madeleine, Mme Monique LAURENT, suppléante (remplaçant M Gérard BERGERET), déléguée de Cordesse, M Emile LECONTE, Mme Claude FLECHE MOREAU, délégués de Couches, M André LHOSTE, Mme Dominique COULON, délégués de Curgy, M Norbert ESTIENNE, suppléant (remplaçant M Guy-François VERDIER), délégué de Cussy en Morvan, Mme Simone KUNZ, suppléante (remplaçant M Gilbert GRILLOT), déléguée de Dracy Saint-Loup, MM Georges BUDIN, délégué de Dracy Les Couches, Hervé BOUARD, délégué d'Epertully, Claude MERCKEL, Mme Marie-Lou CONDETTE, (jusqu'à la question 13d1), délégués d'Epinac, M Dominique COMMEAU, Mme Odile MANEVAL, MM Hubert LACHAUD, délégués d'Etang sur Arroux, Michel LABILLE, suppléant (remplaçant M Camille FICHOT), délégué d'Igornay, Jean-Claude LAVESVRE, suppléant (remplaçant Mme Anne-Marie MARILLER), délégué de La Celle en Morvan, Jean-Camille JEANNIN, délégué de La Comelle, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Daniel DAUNOT (jusqu'à la question n°12), délégué de La Petite Verrière, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, André JARLOT (jusqu'à la question n°12), délégué de Mesvres, Augustin RUBIO (jusqu'à la question n°12), suppléant (remplaçant M Gérard TREMERAY), délégué de Roussillon en Morvan, Jean SIMONIN (à partir de la question n° 1a), délégué de Saint-Emiland, Xavier DUVIGNAUD, délégué de Saint-Eugène, Gilles PILLOT, suppléant (remplaçant M Norbert LABILLE), délégué de Saint-Forgeot, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD, délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX, déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Sylvain CHAVY, délégué de Saint-Martin de Commune, Henri KUZBIK, suppléant (remplaçant M Jean-Claude DESSENDRE), délégué de Saint-Maurice les Couches, Mme Corine BERAUD, suppléante (remplaçant M Christian DEMIZIEUX), déléguée de Saint-Prix, MM Denis LUNEAU, délégué de Saisy, Jean-Baptiste PIERRE, délégué de Sommant, Daniel MALLARD, délégué de Sully, Jean-Louis PORCHERET (à partir de la question n°1a et jusqu'à la question n°13), délégué de Tintry, Etienne DESCOURS (jusqu'à la question n°13), suppléant (remplaçant M Jean-Marc DUMONT), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRETAIRE DE SEANCE : Vincent CHAUVET.

ONT DONNE POUVOIR : M Vincent CHAUVET à M Pascal POMAREL (à partir de la question n°5b), Mme Marie-Claire TELLIER à Roland BOISSARD (à partir de la question 7a), Mme Cathy NICOLAO VALACCI à Mme Régine DEVOUCOUX, M Frédéric HUEBER à M Patrick GUILLET, M Alain DURAND à Mme Pascale BILLIER (à partir de la question n°5b), M Bertrand JOLY à Mme Marie MARIN, Mme Julie REGOND à Mme Martine DUFRAIGNE, M Jean-François LAGNEAU à M Rémy CHANTEGROS, Mme Marie-Claude BONNOT à M Xavier DUVIGNAUD, M Michel PARIZE à M Claude MERCKEL, Mme Agnès COMEAU à M Jean-Camille JEANNIN.

ABSENTS : M Thierry BABOUIILLARD, Mme Marie VOURIOT THUZET, MM Armand DUFOUR, Jean-Paul LORIOT, Michel MENAGER, Marc PERILLAT, Gérard COULPIED, Mme Véronique PROST, MM Jean-Louis MARTIN, Didier OUGEOT, Mme Marguerite ROY, MM Pierre LABRUYERE, Jean-Yves JEANNIN.

2017/291.4

Objet : SIRTOM - approbation du rapport d'activités 2016 du SPANC.

**Rapport de Monsieur Michel PILARD ,
Délégué communautaire**

Chers Collègues,

Lors de sa réunion du 22 juin 2017, le comité syndical du SIRTOM de la région de Chagny a adopté le rapport d'activité 2016 du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le nombre total d'installations sur le territoire couvert par le SPANC est estimé à 2648. Au cours de l'année 2016, 433 rapports ont été établis, dont 44 pour le contrôle de conception et de bonne exécution, et 389 pour le diagnostic de bon fonctionnement. Le taux de conformité de ces installations (hors contrôle de conception) est de 22.44 %. Le montant de la redevance annuelle est fixé à 25 €.

Les résultats du compte administratif 2015 sont également présentés avec un excédent de Fonctionnement de 41.494,35 € et un excédent d'investissement de 3.149,55 €

Le bureau communautaire du 5 décembre dernier s'est prononcé favorablement sur ce dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2016 du SPANC du SIRTOM de la région de Chagny.

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-préfecture, le 21 DEC. 2017
et publié, affiché ou notifié, le 22 DEC. 2017
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY

Pour le Président
le 2^{ème} Vice-Président délégué,

Michel BELHOMME

Fait les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme
La Présidente,
Marie-Claude BARNAY**

